

Yvon Blanchard (1966)

Département de philosophie
Faculté de philosophie, Université de Montréal

Humanisme et philosophie économique

Leçon inaugurale

faite à l'Université de Montréal le vendredi 2 décembre 1966

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Yvon Blanchard (1966)

Humanisme et philosophie économique.

Une édition électronique réalisée à partir du texte d'Yvon Blanchard (1966), *Humanisme et philosophie économique*. Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal le vendredi 2 décembre 1966. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 49 pp. Collection: Leçons inaugurales de l'Université de Montréal, no 4.

Avec l'autorisation formelle de l'éditeur, Les Presses de l'Université de Montréal, accordée le 16 mars 2004.

Natacha Monnier, Assistante à l'édition
Courriel : natacha.monnier@umontreal.ca
Site Web : <http://www.pum.umontreal.ca>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 21 mars 2004 à Chicoutimi, Québec.



Nous sommes profondément reconnaissant aux Presses de l'Université de Montréal qui nous ont accordé l'autorisation de produire et diffuser l'édition numérique de cet ouvrage. Sans leur autorisation formelle, nous n'aurions jamais pu diffuser cette œuvre.

Merci infiniment.



Édition numérique réalisée grâce à l'autorisation formelle de l'éditeur,
Les Presses de l'Université de Montréal, accordée le 16 mars 2004.

Mme Natacha Monnier, Assistante à l'édition

Courriel : natacha.monnier@umontreal.ca

Site Web : <http://www.pum.umontreal.ca>

Table des matières

I. La liberté dans la dialectique de l'être et de l'avoir

- A. Liberté et consommation
- B. Liberté et travail
- C. Liberté et valeur
- D. Liberté et appropriation

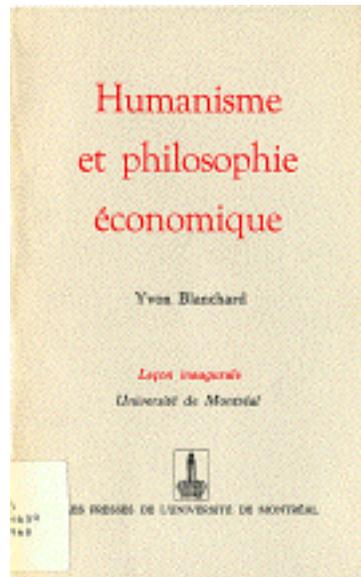
II. Activité économique et réalisation de l'homme

- A. Incidence sociale
- B. Incidence historique

Publications de l'auteur

Yvon Blanchard (1966)

Département de philosophie
Faculté de philosophie, Université de Montréal



Humanisme et philosophie économique.

Leçon inaugurale faite à l'Université de Montréal
le vendredi 2 décembre 1966.

Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968, 49 pp.
Collection: Leçons inaugurales de l'Université de Montréal, no 4.

[Retour à la table des matières](#)

LEÇONS INAUGURALES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1. Jacques Henripin, *Le Coût de la croissance démographique*, 1968.
2. Jean Benoist, *Esquisse d'une biologie de l'homme social*, 1968.
3. Roland Lamontagne, *Problématique des civilisations*, 1968.
4. Yvon Blanchard, *Humanisme et philosophie économique*, 1968.
5. Louis-Philippe Audet, *Bilan de la réforme scolaire au Québec (1959-1969)*, 1969.
6. Marcel Rioux, *Jeunesse et société contemporaine*, 1969.
7. Denis Szabo, *Ordre et changement, Essai d'interprétation psychoculturelle de l'inadaptation juvénile*, 1969.

*Monsieur le recteur,
Messieurs les vice-recteurs,
Monsieur le secrétaire général,
Messieurs les doyens,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,*

[Retour à la table des matières](#)

Soulignant d'abord la qualité et la distinction de l'auditoire que vous composez, je prends subitement conscience que ma témérité est sans borne d'avoir choisi un sujet aussi ardu et aride et de prétendre le traiter de manière à combler votre attente. Vous avez été conviés à une leçon inaugurale qui, en toute pertinence et selon les lois du genre, devrait constituer un éloge de la philosophie.

Mais si on se réfère à tous ces géants de la pensée humaine que sont les grands philosophes, est-il encore nécessaire de dire les mérites de la philosophie ? L'éclat qu'ils lui ont donné dans leurs œuvres ne saurait être accru même par un brillant discours.

Cependant, malgré les géniales lueurs que nous en percevons, ne faut-il pas se rendre à l'évidence que la philosophie ne transcende jamais la condition de finitude de l'homme et que les péripéties de son épiphanie reflètent l'infirmité d'une nature dont elle est à la fois la manifestation et la tentative d'assumption ? C'est pourquoi dans son déroulement historique la philosophie est toujours apparue comme une entreprise susceptible d'apporter quelques lumières à l'homme sur la façon d'être homme soit par la minimisation des

conséquences de sa limitation, soit par l'essai toujours infructueux de déboucher dans la transparence à soi, i.e. dans la Transcendance.

À tout événement, la philosophie s'est toujours manifestée, ouvertement ou tacitement, comme le résultat des efforts de pensée des hommes que la curiosité ou la violence entraînent à dire le mystère de l'homme que ce soit pour le récuser, pour l'exorciser, ou, plus modestement, pour le situer. Pratiquement donc, la philosophie, celle des philosophes comme celle des hommes conscients, a toujours voulu décider du sens de l'homme et de ses tâches directrices. Aussi n'est-il pas étonnant que la philosophie ait tenu une place de plus en plus importante dans la conception spéculative et Pratique que l'homme se fait de lui-même. Intéressée à la nature, à la condition, au sort et même au destin de l'homme, la philosophie est liée à l'homme indissolublement non seulement pour témoigner de lui mais aussi pour le guider dans sa réalisation en lui indiquant les moments féconds où toute signification prend possession d'elle-même dans la pensée et la parole.

Ainsi donc, dans la perspective de cette conjonction de la philosophie et de l'humanisme, se dessine la condition de possibilité qui est en même temps la justification de la philosophie. Or la philosophie est liée à l'homme par la médiation du philosophe et c'est en définitive dans la manière dont chaque philosophe réalise sa vocation qu'elle peut échapper à la vanité et à l'ironie.

Mais qu'est-ce à dire particulièrement pour un philosophe engagé dans l'existence actuelle au pays du Québec ? Très précisément que sa première démarche doit être une prise de conscience personnelle et toujours renouvelée de ce qui dans l'expérience humaine contemporaine met l'homme en question. Le philosophe, qu'il soit québécois ou icarien, ne peut concrètement éluder une prise de conscience lucide et totale de la crise de l'homme actuel.

Sans vouloir formuler un diagnostic exhaustif, il apparaît aisément que l'homme de ce temps est affronté non seulement aux paradoxes d'une fragile condition existentielle vécue dans une expérience individuelle aux marges d'une communauté humaine qu'une socialisation accélérée n'a pas encore vivifiée, mais aussi affronté aux implications tragiques d'un destin collectif que survole la menace d'une destruction massive par la bombe ou par la faim.

Mais en même temps il faut identifier comme le vœu le plus profond de la multitude des hommes ce besoin de libération proprement humaine dont la satisfaction n'est plus possible que si elle s'étend à l'ensemble des hommes. C'est un fait qu'en proportion de la menace à la subsistance de l'homme se développe une interdépendance des hommes qui s'étend aux limites du peuplement humain de la terre. Et parallèlement un sentiment de solidarité se manifeste dans une universalisation dont la mystérieuse maturation s'accomplit parfois par des détours imprévus. Or le ferment de cette universalisation

semble devoir être trouvé dans le phénomène d'une socialisation progressive des relations interhumaines dont l'incidence est d'abord proprement économique. La subsistance de chaque homme apparaît liée non seulement à celle de quelques hommes, mais à la limite à celle de tous les hommes.

Il y a donc dans l'histoire contemporaine une émergence de la dimension économique de l'existence humaine qui, en entraînant un privilège évident pour l'activité économique, a bouleversé la manière d'assumer la responsabilité du vivre en commun des hommes, à tel point que, souvent par exemple, la politique se manifeste moins comme l'art de gouverner les hommes que comme l'art d'administrer les ressources de la nature et les fruits de l'industrie eu égard aux coûts de leur utilisation.

Mais cette dimension économique de l'existence humaine, savons-nous bien ce qu'elle signifie en soi et pour l'homme lui-même ? Certes la foudroyante carrière de la science économique contemporaine montre à l'envi avec quel raffinement il est possible de conceptualiser le schéma logique des opérations à faire et des actions à entreprendre pour assurer le succès et l'efficacité du projet visant la subsistance humaine. Mais les contradictions de la vie économique, par exemple, les contradictions au plan des finalités inhérentes à l'interaction de la science, de la technique et de l'industrie nous conduisent à penser que l'activité économique est une activité humaine, Le. une activité de l'homme pour l'homme, une activité dont la fin est le bien de l'homme, et, pour tout dire, une activité dont la destination se confond avec celle de l'homme lui-même.

Or, reconnaître ainsi le caractère humain de l'activité économique et dire ce qu'il est, m'apparaît très précisément une tâche qui incombe à la philosophie selon la conception que je viens de proposer. La connaissance philosophique de l'activité économique équivaut en effet à discerner dans l'exercice de la liberté de l'homme, principalement par le travail, les conditions matérielles de la possibilité d'émergence de la conscience humaine par rapport à l'histoire. Et à mon avis, puisque la considération de ces conditions matérielles se situe métaphysiquement dans le contexte de l'existence de l'homme dans la nature, l'émergence de l'homme dans la nature par la médiation du travail fonde et soutient l'émergence de l'homme dans l'histoire.

Mon ambition n'est pas en cette occasion-ci d'explicitier en profondeur toutes ces implications du caractère humain de l'activité économique. Conscient de l'ampleur et de la difficulté d'une telle tâche, mon projet se réduit modestement à indiquer certains repères qui, dans un premier temps, fassent reconnaître le fait que la liberté de l'homme se situe au cœur de la dialectique de l'être et de l'avoir, et qui, dans un second temps, et par voie de conséquence, puissent baliser la découverte du retentissement de l'activité économique dans la réalisation de l'homme par lui-même.

Qu'il me soit permis avant d'entreprendre ce projet de consacrer un seul instant à avouer une dette inestimable à l'égard de ceux que je considère comme mes maîtres et qui, se situant à côté d'Aristote, de saint Thomas, de Hegel et de Marx, s'appellent Emmanuel Mounier et Joseph Lebreton.

I

La liberté dans la dialectique de l'être et de l'avoir

[Retour à la table des matières](#)

Tout d'abord qu'est-ce que l'activité économique? Il semble que selon l'expérience la plus commune cette activité particulière de l'homme vise ce qu'on appelle les biens matériels dans le sens générique de monde extérieur à l'homme ou nature. De cette façon l'activité économique concerne les relations d'ordre pratique de l'homme et de la nature.

Or, la connaissance scientifique précise la manière dont ces relations se déroulent. La science économique en effet, malgré la profusion de ses théories, considère généralement l'activité économique comme une lutte de l'homme contre la rareté des biens matériels qui s'avèrent utiles à la subsistance de l'homme, et encore, une lutte rationnellement projetée en vue de son efficacité. Parallèlement cette efficacité apparaît consécutive au principe du moindre coût pour le maximum de biens qui est précisément le principe de l'économicité. L'activité économique se trouve donc dénommée en regard de ce principe qui justifie le caractère pratique des relations de l'homme et de la nature.

Mais aussi juste que puisse paraître cette conceptualisation scientifique de l'activité économique comprise comme un combat de l'homme contre la nature, elle ne manque pas de laisser à la marge de la conscience le sens profond de la relation homme-nature; puisqu'en ne visant que les conditions

efficaces d'une victoire de l'homme elle tend, à la limite, à la suppression de la relation elle-même.

Dès lors, la récupération de ce sens, s'avérant la tâche qui incombe à la philosophie économique, m'apparaît supposer une conception de l'activité économique qui soit aussi compréhensive que la relation homme-nature comprise comme une dialectique dans laquelle se joue le destin de l'homme dont l'habitat existentiel est la nature.

Chaque homme, en effet, se trouve dans une situation de nécessité par rapport à la nature eu égard à sa subsistance, i.e. la continuation de son existence. Pour assurer le déroulement et la réalisation de son existence, l'homme a besoin de la nature et sa destination d'homme implique nécessairement l'appropriation des biens de la nature dont la source est cet effort productif qu'on appelle le travail.

Mais cette situation ontologique de l'homme dans la nature requiert un acte de l'homme, et c'est précisément l'activité économique dont la spécificité consiste dans l'appropriation par le travail de l'homme des biens qui, dans la nature, sont nécessaires à son existence, c'est-à-dire à la réalisation de son essence.

Or, caractériser ainsi l'activité économique dans la perspective de la situation ontologique de l'homme dans la nature équivaut à reconnaître le caractère constituant pour l'homme de l'appropriation de la nature. Et il nous faut convenir que cette requête de naturalisation humaine est celle d'un avoir, et pour tout dire, d'un avoir nécessaire à l'être.

Il semble en effet que la condition de possibilité d'existence de l'homme se manifeste sous forme d'une requête d'avoir. Mais si l'homme dépend de la nature pour sa subsistance au point où il faille dire que son être est tributaire de l'avoir, il reste que cette nécessité est sujette au mode d'exister humain de l'homme, i.e. à un mode de responsabilité qui l'oblige à se déterminer lui-même à assurer sa subsistance. Alors que l'animal est déterminé par la nature à rechercher instinctivement sa conservation, l'homme est nanti par sa rationalité du pouvoir d'assumer sa dépendance vis-à-vis de la nature dans une autodétermination à laquelle on ne peut donner un autre nom que celui de liberté.

Donc que l'homme doive consentir à la nécessité de tirer sa subsistance de la nature, voilà une condition ontologique inéluctable, mais l'homme peut faire échec plus ou moins efficacement à cette nécessité par l'initiative d'une volonté délibérée et cela témoigne pour l'homme d'une possibilité de libération dans sa condition même.

En somme, reconnaître que l'activité économique tire son sens du fait qu'elle incarne la dialectique de l'être et de l'avoir à laquelle l'homme est soumis implique en même temps la reconnaissance du statut de liberté qui est effectivement réalisé dans le résultat de l'activité économique. Il y a donc me semble-t-il une liaison radicale entre la nécessité pour l'homme de s'approprier la nature et la liberté de pourvoir humainement à la satisfaction de ses besoins. Bref, la liberté humaine passe par et se situe adéquatement dans la dialectique de l'être et de l'avoir. Et pour le manifester davantage qu'il me suffise de considérer ici rapidement les quatre éléments fondamentaux de l'activité économique: la consommation, le travail, la valeur et l'appropriation.

A. Liberté et consommation

[Retour à la table des matières](#)

La première démarche qu'il importe d'accomplir consiste à préciser la destination de l'activité économique en vue d'exprimer ce pourquoi elle est pratiquée par l'homme. Or, postulant d'emblée que l'activité économique est une activité humaine il faut répéter que sa destination se confond avec la fin même de l'homme. Si cette fin de l'homme ne peut être que le bien de l'homme ou le bien humain dans toute sa richesse et toute sa densité, il faut accepter que l'activité économique vise dans son ordre propre l'objet susceptible de contribuer à la réalisation et à l'accomplissement de l'homme. Il y a donc une coïncidence entre l'inclination de l'homme vers son bien propre et le mouvement par lequel l'homme dans l'activité économique vise ce bien.

C'est un fait que le vœu naturel d'accomplissement de l'homme, manifesté dans cette inclination vers son bien propre, se précise et se détermine sous forme d'exigence ou de besoin qui expriment le manque de perfection native de l'homme. Celui-ci, en effet, se trouve dans son type spécifique et toute son existence durant à la recherche de la plénitude de son statut humain. Et il est permis de caractériser l'aventure de l'homme, ou mieux le métier d'homme, comme la recherche active, consciente, organisée des biens propres à satisfaire ses besoins y compris en définitive le besoin global de s'accomplir comme homme.

Or, la satisfaction des besoins humains ou consommation se déroule dans le contexte de la situation ontologique de l'homme dans la nature. L'homme est d'abord un être naturel, un être dont la condition est d'habiter la nature. Par

son corps, l'homme appartient à la nature et par son corps aussi il prend place parmi les autres êtres de la nature. Conséquemment l'existence de l'homme est une existence incorporée, une existence vouée à la constante quête d'une unité pressentie de la matière et de l'esprit.

Cette condition naturelle de l'homme indique donc qu'en tant qu'être de besoin il ne peut s'accomplir, Le. concrètement trouver son bien propre, sans accepter en même temps son existence incorporée et ses exigences, et la nécessité de pourvoir à sa subsistance dans une nécessaire relation avec la nature.

Mais, dira-t-on, l'homme comme être de besoin se distingue-t-il de l'animal qui lui aussi doit assurer les conditions de sa vie à partir de la nature ? D'abord il faut dire que la nature en tant qu'objet acquiert de par la volonté de l'homme une dimension qu'elle ne peut avoir chez l'animal, à savoir précisément la dimension économique, et la différenciation entre besoins animaux et besoins humains tient à la constitution préalable de l'objet économique. Or, la nature devient pour l'homme objet économique dans la mesure où elle se présente à la conscience de l'homme comme un ensemble de biens corrélatifs aux besoins humains. De ce fait le désir de l'homme acquiert une dimension humaine en ce qu'il est une inclination vers des biens disponibles par rapport aux besoins qu'ils peuvent satisfaire.

Cette conjonction d'une nature humanisée et d'un désir humain montre bien que le besoin humain n'est pas comme celui de l'animal limité à un espace figé dans l'instinct mais capable d'une ouverture qui lui permet en quelque sorte de se recréer lui-même au-delà de ses limites primitives et se détermine relativement à un monde transformé, à un monde humain, qui est loin de l'environnement naturel de l'animal. Et c'est précisément dû au fait de la liaison entre besoin humain et monde humain que l'homme est, contrairement à l'animal, capable de ressentir des besoins non naturels. On pourrait alors ajouter finalement que l'homme cherche à s'objectiver dans la nature sous la pression du besoin de besoin qui se justifie par le fait que l'homme vise son accomplissement dans une autonomie qui passe par la coïncidence avec son objet, i.e. le monde humain.

Ainsi donc l'homme, être naturel et être de besoin, s'avère spécifiquement un homme dans l'entreprise qu'est la conquête de son humanité par le truchement de l'humanisation de la nature. Le besoin humain n'est tel et ne peut être satisfait que dans la mesure où ce double objectif est visé et recherché à partir d'une autodétermination de l'homme à assumer la responsabilité de sa subsistance. N'est-ce pas manifestement indiquer comment l'homme dans son consentement à la finitude et à la naturalité se caractérise comme un être libre ?

Mais il faut surtout voir que la liberté de l'homme est immanente à l'activité économique dans la mesure où elle est intérieure au mouvement qui entraîne l'homme vers les biens disponibles qui satisfassent ses besoins. Dans ce mouvement, en effet, il faut percevoir non seulement la poursuite du bien, qui est consécutive à une décision, mais aussi une aspiration à avoir qui dans le projet d'une subsistance assumée soit le médiateur du désir d'être qui, en définitive, exprime l'authenticité du besoin et aussi l'authenticité de la prise en charge par l'homme de sa réalisation au premier niveau de son existence naturelle.

B. Liberté et travail

[Retour à la table des matières](#)

Mais si l'autodétermination de l'homme à la consommation exprime bien la liberté de l'homme, celle-ci ne peut être effective que dans la mesure où concrètement les besoins de l'homme sont satisfaits. Aussi l'autodétermination de l'homme s'étend-elle jusqu'à l'acte par lequel il peut s'approprier les biens de la nature. Or cet acte, qui ne peut être qu'un acte productif, c'est le travail.

Il est incontestable que, considéré comme source de l'activité économique, le travail jouit d'une influence qui le fait reconnaître comme une des expériences capitales de l'existence de l'homme. Sans aller jusqu'à affirmer que toute l'expérience humaine se retrouve dans le travail ou que le travail est toute l'expérience humaine, il importe de prendre résolument le parti de considérer le travail comme un paradoxe de l'existence humaine dont la signification n'est pas étrangère à la signification de l'existence humaine elle-même. Le paradoxe central de cette existence, exprimé dans le couple nécessité-liberté, est exactement celui qui recèle l'expérience du travail.

Si l'homme est obligé de travailler et cela semble être une condition inéluctable, il se trouve que le propre du travail est de faire échapper l'homme à la nécessité en le faisant tendre vers la liberté et au sens strict on peut alors dire qu'il accomplit une oeuvre de libération. Mais pourrait-on affirmer que le travail de l'homme comme exercice de sa liberté assure la réalisation des conditions matérielles de l'émergence de l'homme dans la nature et dans l'histoire ?

Disons en premier lieu qu'il est difficile de concevoir quel serait le mode des relations de l'homme et de la nature sans le travail. L'homme en effet n'est

pas seulement dans la nature pour la contempler ou s'en évader, mais pour en tirer sa subsistance, et le travail est une activité de l'homme visant cette subsistance. Aussi bien sans le travail l'homme resterait englouti dans la nature et toute tentative de réalisation aboutirait à enfermer l'homme en lui-même. Mais par et dans le travail l'homme s'exprime selon sa condition et tout d'abord, comme nous l'avons déjà souligné, dans la transfiguration humaine du besoin naturel de l'homme.

C'est en effet par le travail que l'homme transforme le monde en un ensemble de biens disponibles de telle façon qu'il s'y reconnaisse au point d'y adapter son désir d'être. Par ailleurs, cette humanisation de la nature dans l'émergence d'un monde humain qui s'accomplit par la médiation du travail entraîne la création d'instruments servant à la satisfaction des besoins. Mais parce que l'homme, s'il travaille en homme, Le. librement en fonction d'une autodétermination, reconnaît ce besoin d'instruments, il est capable d'une certaine manière de s'arracher à la nécessité, en ce sens que l'interposition de l'outil entre la conscience de l'objet et la conscience de soi transfigure l'une et l'autre et permet à la conscience de soi d'assumer une certaine coïncidence à soi.

En définitive, le travail n'est donc pas seulement le médiateur de l'humanisation de la nature en vue d'achever la naturalisation de l'homme, mais il apparaît comme une condition de possibilité de l'humanisation de l'homme.

En premier lieu il faut convenir que l'activité laborieuse de l'homme implique et manifeste la condition humaine comme condition incarnée. Certes il serait abusif de considérer le travail comme l'expression intégrale de toute cette condition. A la limite il faudrait alors affirmer tout autant que l'homme est identique à son activité et qu'il est purement et simplement travail. Or, même s'il n'est rien que l'homme n'opère par une activité laborieuse, il reste que la condition humaine ne s'épuise pas dans le travail car elle est précisément soutenue par ce qui s'oppose au mode d'exister humain dans le travail, c'est-à-dire la parole.

De fait le travail de l'homme se présente comme un phénomène éminemment humain dans la mesure où il suppose la vivante unité du corps et de l'âme. Reconnaisant que le travail comme toute autre activité humaine implique une intervention de l'intelligence il faut saisir la trace de cette intervention au niveau du corps et prendre conscience du niveau de liberté de l'homme qui se trouve manifesté dans la médiation de la main de l'homme et de ses gestes, de la main humaine qui véritablement convie et ordonne la participation du corps sous la direction de l'intelligence.

Et dans cette perspective on peut privilégier l'effort productif de l'homme qu'est le travail en le spécifiant comme effort humain. A première vue il peut

sembler que cet effort de l'homme s'incarnant dans la nature est affronté à des obstacles et à des résistances qui dépassent la puissance des énergies humaines, et l'expérience de la fatigue corrobore la limitation de l'homme. Mais il reste que cet effort considéré dans sa genèse comme un mouvement qui vient de l'intérieur de l'homme manifeste la capacité de l'homme de se déterminer à entamer la dure nécessité des forces de la nature par une inchoation de liberté qui, s'inscrivant temporellement dans des œuvres, témoigne d'une certaine maîtrise de l'homme.

C'est en effet parce que le travail est une incarnation de l'homme dans le temps et qui se manifeste dans des œuvres que l'homme apprend non seulement l'historicité de son existence mais apprend aussi à intervenir dans ce déroulement. En proportion de l'humanisation de la nature se développe une certaine coïncidence de la conscience de soi avec soi qui se manifeste dans une certaine Maîtrise de soi. Non seulement l'activité laborieuse de l'homme manifeste sa liberté, mais elle la promeut radicalement.

C. Liberté et valeur

[Retour à la table des matières](#)

Dans une autre perspective il est possible de saisir cette fécondité du travail par rapport à la subsistance et à la réalisation de l'homme en se plaçant dans le contexte où l'activité laborieuse comme source de l'activité économique concerne précisément l'adaptation aux besoins humains de la nature considérée comme un ensemble de biens. Manifestement, ces biens doivent posséder la capacité de satisfaire les besoins et cette capacité, me semble-t-il, est dénoncée par ce qu'il faut appeler leur valeur.

Or, ces biens affectés d'un coefficient de valeur ou, simplement, ces valeurs économiques m'apparaissent témoigner particulièrement des possibilités pour l'homme d'humaniser la nature au service de sa propre humanisation. Et comme il y a toujours une certaine indétermination dans l'estime et la recherche par l'homme des choses qui lui sont nécessaires, il demeure libre quant à la manière dont il transforme la nature pour la valoriser. Il y a donc une liaison évidente entre nature, valeur et liberté, et pour savoir ce qu'est concrètement la liberté humaine il n'est pas vain de rechercher quelles sont les implications des valeurs économiques.

Certes il faut d'abord se situer dans le contexte d'une nécessaire connexion entre valeurs économiques et volonté. L'intention de la volonté, en effet, manifeste que c'est par une nécessité de l'être humain, qui est en opposition avec la liberté humaine, que l'homme doit accepter qu'il existe des choses dont la valeur, sous l'effet des besoins et des désirs, le conduit à les acquérir. Aussi l'intervention de la volonté par rapport aux valeurs économiques est-elle prépondérante puisqu'elle s'exerce d'abord quant aux conditions de leur apparition et quant à leur signification proprement humaine.

Or, cette signification des valeurs économiques doit être tirée de la tentative de la volonté d'opérer dans les valeurs économiques une certaine liaison entre l'objectivité et la subjectivité. Et pour comprendre cette liaison il importe d'abord de prendre acte du fait de la nécessité dans laquelle l'homme se trouve de se référer à la nature. La subsistance même de l'homme réclame des biens qui ne peuvent être tirés de l'homme et qui ne peuvent se trouver que dans la nature. Au niveau de la prise en charge par l'homme de son existence se trouve donc impliquée une expérience qui, si elle se termine à l'intérieur de l'homme, se déroule à l'extérieur de l'homme, Le. dans la nature. Il y a donc au commencement des valeurs économiques un besoin et un désir qui seuls peuvent permettre de rompre l'indifférence des choses et des êtres en dehors de l'homme.

Dans cette perspective, il faut convenir que les valeurs économiques traduisent primordialement une intensité subjective qui est celle du besoin. Et ce besoin doit être compris comme une exigence réelle de la vie de l'homme. Or, il arrive que le besoin se détermine au moment de son émergence dans la conscience sous la forme d'un désir. Mais si nécessaire que soit l'obligation de lier la subjectivité et l'objectivité au niveau du désir, il faut entrevoir le lien du désir et de l'objet comme impliquant nécessairement un médiateur qui rende le désir efficace et ce médiateur c'est la volonté.

On admet que la volonté intervient chaque fois que l'homme est mis en question par rapport à lui-même et le cas où l'homme est précisément mis en demeure d'assumer sa subsistance d'une manière convenant à sa nature l'oblige certes à se vouloir lui-même en voulant ce qui est nécessaire à son existence. C'est donc par sa volonté que l'homme peut vaincre l'indétermination où il se trouve vis-à-vis de la nature en se déterminant par rapport à elle non pas seulement en consentant à acquérir ce qui lui est nécessaire, mais en conditionnant la nature pour la proportionner, pour l'adapter selon l'estime qu'il en témoigne. Ainsi les valeurs économiques naissent à la jonction de l'objectivité et de la subjectivité au moment où l'homme exerce sa liberté dans la manière même dont il adapte la nature à ses besoins et à ses désirs. En ce sens la valorisation de la nature est proportionnelle à la transformation que l'homme lui fait subir pour la hausser au niveau de moyen de son humanisation.

De toute évidence donc, les valeurs économiques n'existent que par l'intervention de la volonté mais il faut bien préciser que cette intervention n'est pas illimitée. Si les valeurs économiques témoignent de la liberté, c'est consécutivement à un engagement de la conscience de l'homme dans la nature qui est à la mesure d'une liberté humaine. Dès lors on peut dire que la liberté humaine se signifie d'abord dans les valeurs économiques; celles-ci à leur tour deviennent le signe de la liberté humaine au premier niveau de sa manifestation. Certes la liberté humaine n'est pas confinée à ce niveau mais elle n'est pas non plus un pur au-delà qu'il faut conquérir par dépit. L'homme n'est ni un corps ni un ange mais matière et esprit irréfragablement et sa liberté est celle d'un homme.

En dernière analyse les valeurs économiques qui procèdent d'une motivation au niveau du besoin et du désir ne deviennent véritablement des valeurs humaines que par la médiation d'un choix qui véhicule l'estime que l'on peut avoir pour les biens susceptibles de satisfaire le besoin et le désir. Qu'elles ne soient pas les valeurs les plus hautes, il n'en demeure pas moins qu'elles signifient un affermissement du pouvoir de l'homme sur les choses et corrélativement, dans la perspective de l'avoir nécessaire à l'être, un affermissement du pouvoir de l'homme sur lui-même.

D. Liberté et appropriation

[Retour à la table des matières](#)

Que l'activité économique de l'homme témoigne de sa liberté, la considération de sa destination, de sa source et de sa matière vient de nous le rappeler. Mais l'essentiel de l'activité économique, ce qui fait la spécificité de l'activité économique, demeure implicite et il importe maintenant de l'éclairer.

Assimiler l'activité économique à un déroulement de la dialectique de l'être et de l'avoir, comme nous l'avons posé au point de départ, implique fondamentalement la reconnaissance du caractère constituant pour l'homme de l'appropriation de la nature, du fait pour l'homme de rendre la nature propre ou appropriée à sa nature. Nous savons déjà que le travail rend la nature disponible et la valorise dans la mesure où elle est mise en relation avec le besoin et le désir. Mais le besoin et le désir sont séparés de leur satisfaction par un intervalle que vise à combler la création des valeurs économiques. La distance en effet entre un besoin ou un désir et un bien est annulée par la médiation des valeurs économiques considérées selon leur caractère d'utilité.

Si le désir réclame satisfaction sans que le moyen de la réaliser ne soit donné, l'utilité s'avère justement ce moyen de lier le désir à sa satisfaction.

En d'autres mots, considérer la nature comme un ensemble de biens disponibles laisse supposer que ce n'est pas la nature brute qui peut satisfaire les besoins de l'homme. Or, il importe non seulement que la nature sous forme de biens soit disponible à l'homme mais que cette disponibilité devienne effective, ou que l'adaptation de la nature à l'homme s'accomplisse. Or, cette adaptation n'est possible que dans le cas où l'utilité est vraiment ce qui permet concrètement de rompre l'indifférence de l'homme devant des biens dont la disponibilité est assurée par l'efficace du désir.

Parallèlement, il faut souligner que cette tâche d'adaptation de la nature à l'homme, cette nécessité de rendre la disponibilité effective est assurée par le travail dont le rôle dans la création des valeurs ne consiste pas seulement à produire des biens mais des biens utiles, donc des biens susceptibles concrètement de remplir la distance entre le besoin et sa satisfaction. Or, ce rôle montre bien que l'appropriation est, comme le travail dont elle est tributaire, un processus temporel. De la même façon qu'il faut considérer le temps comme un facteur, une composante du travail, l'appropriation apparaît revêtir une signification temporelle qu'exprime le besoin de l'homme de maintenir sa possession dans la propriété au-delà de l'instant qui la voit naître.

Mais précisons ici que cette temporalité de l'appropriation ne vise pas seulement le fait brut de la nécessité du temps pour acquérir des biens susceptibles de devenir des propriétés. Elle concerne surtout la possibilité que recèle la possession dans l'évocation d'un usage possible. La possession est donc une option sur un avenir dont les possibilités restent du côté de celui qui la détient.

Or, si l'appropriation dans sa conjonction avec le travail et les biens valorisés qui en procèdent apparaît d'une certaine manière comme le moyen dont l'homme dispose pour surmonter la condition temporelle de sa subsistance, il faut bien avouer qu'il s'agit manifestement d'un effet de la puissance volontaire de l'homme et d'un épiphénomène de sa liberté. Et pour mesurer encore plus adéquatement le retentissement de l'appropriation sur l'homme il suffit de considérer l'implication humaine de l'adaptation de la nature à l'homme.

Si l'appropriation de la nature par l'homme signifie une disponibilisation de la nature en faveur de l'homme, ce processus dont nous avons reconnu la fécondité en fonction du travail qui le réalise s'avère également une disponibilisation de l'homme par rapport à lui-même dans un projet qui va de sa naturalisation jusqu'à son humanisation.

À sa manière donc l'appropriation, qui est au cœur de l'activité économique, se consomme dans une appropriation de soi de l'homme. Et dans cette perspective il faut percevoir le lien entre la subsistance de l'homme et son humanisation comme une radicale connexion. L'homme dont l'existence est menacée dans sa conservation est-il capable de s'étaler aux dimensions de son humanité ?

À tout événement, le processus d'appropriation de soi de l'homme dans l'appropriation de la nature correspond en tout point et éminemment à ce qui a été identifié comme étant une dialectique de l'être et de l'avoir.

Si l'appropriation est l'action de rendre propre à une destination il faut voir dans l'appropriation économique d'une part, l'action de l'homme visant à rendre propres à ses besoins les biens de la nature et, d'autre part, l'action de l'homme visant à conserver son existence pour tendre vers la coïncidence avec son être humain. En conséquence l'activité économique en permettant à l'avoir de rejoindre l'être ne vise pas à substituer l'avoir à l'être mais à relayer la requête d'humanité par une requête d'avoir.

II

Activité économique et réalisation de l'homme

[Retour à la table des matières](#)

Or, qu'en est-il finalement de l'activité économique, sinon qu'elle est une activité dont le caractère humain se révèle non seulement dans le lien entre l'appropriation de la nature et l'appropriation de l'homme qu'elle favorise mais aussi dans le rôle même des éléments qui rendent possible cette humanisation, c'est-à-dire la satisfaction des besoins, le travail et la valorisation de la nature. Parallèlement, ce caractère humain de l'activité économique s'exprime très précisément dans la liberté vécue qu'elle postule et qu'elle promeut en même temps. Dans ce contexte l'homme assume la responsabilité de son existence dans un consentement fondamental qui consiste à accepter pour être la médiation de l'avoir.

Mais reconnaître ainsi à partir du caractère humain de l'activité économique cette nécessité de l'avoir pour l'être nous conduit aisément à pressentir le retentissement de l'activité économique dans la réalisation de l'homme. S'il faut en effet identifier l'activité économique comme une activité humaine il va de soi qu'un accord entre sa destination et celle de l'homme lui-même est inévitable. Comment concevoir autrement une activité humaine dont la signification divergerait de la signification même de l'homme?

Or, cette activité humaine, l'activité de l'homme comme homme, s'avère précisément et pratiquement le médiateur de la réalisation de l'homme dans la mesure où celle-ci consiste dans une conquête d'autonomie par le truchement de l'exercice de la responsabilité. L'homme qui poursuit sa destination en visant son statut d'être humain se trouve à assumer son devenir selon les possibilités d'une rationalité dont l'actualisation ne consiste pas seulement dans la connaissance de l'existence d'une fin spécifique mais dans la satisfaction de l'inclination effective vers le bien qui incarne cette fin. En d'autres mots, c'est dans et par ce que nous appelons la volonté que l'actualisation de la rationalité équivaut à un engagement effectif de l'homme par rapport à sa réalisation.

Dans cette perspective il faut aller jusqu'à accorder un privilège ontologique à la volonté humaine. Celle-ci en effet apparaît, dans la mesure où elle entraîne l'homme sur la voie de l'action, comme la puissance qui le rend capable de saisir son propre être au moment où elle s'exerce. Sans oublier que cette volonté humaine n'est jamais une volonté pure il importe de reconnaître que la volonté représente la seule possibilité réelle et concrète pour l'homme d'assumer son existence et d'en assurer la continuation selon un devenir qui s'inscrit dans la recherche d'une perfection pertinente.

Or, la signification humaine de l'activité économique telle que nous avons tenté de la faire jaillir provient précisément du fait qu'elle est tout entière subordonnée à la domination de la volonté se manifestant sans équivoque comme le lieu où s'amorce la liberté humaine. Vraiment on peut affirmer que l'activité économique représente la dimension économique de la réalisation de l'homme.

Mais on ne peut vraiment en définitive prendre conscience de la portée de la nécessaire conjonction entre l'activité économique et la réalisation de l'homme qu'au moment de récupérer le sens de ce qui a été jusqu'à maintenant gardé à distance dans une sorte d'épochè, c'est-à-dire l'incidence sociale et l'incidence historique de l'activité économique.

A. Incidence sociale

[Retour à la table des matières](#)

Point n'est besoin de reprendre maintenant et successivement chacun des éléments qui intègrent l'activité économique pour souligner en premier lieu la radicalité de l'incidence sociale qu'elle implique nécessairement. Qu'il suffise de se tourner par exemple vers les valeurs économiques.

Si les valeurs économiques portent la finalité de l'engagement de l'homme comme homme dans la nature, il faut reconnaître qu'elles affichent par rapport à cette nature un caractère de totalité du fait qu'elles la visent dans son intégralité. Mais en même temps les valeurs économiques portent la finalité de l'engagement de l'homme dans l'humanité car leur caractère de totalité doit viser aussi l'universalité de l'humanité par rapport à la nature. Tous les hommes sont, eu égard à leurs besoins de subsistance, dans une situation de nécessité vis-à-vis de la nature dans laquelle ils habitent et dont ils dépendent pour l'appropriation de leurs biens. Les valeurs économiques impliquent donc des relations entre les hommes qui se trouvent ainsi de par leur dépendance à la nature en dépendance les uns des autres. Aussi n'est-il pas exagéré de considérer les valeurs économiques comme des valeurs sociales qui témoignent du sens que les hommes donnent à la société dont une des attributions est de pourvoir à la juste répartition des biens. À la limite, la société apparaîtrait alors comme un prolongement rationnel de la nature et les lois du vivre en commun, comme des moyens par lesquels les hommes transforment la nature en monde humain.

Par ailleurs, il importe de se tourner de nouveau vers les implications de la réalisation humaine pour être frappé de son incidence sociale. Le bien humain en effet qui incarne la fin que l'homme poursuit en visant sa perfection apparaît d'une telle richesse et d'une telle complexité qu'il ne peut être le résultat d'une entreprise individuelle. C'est donc par exigence intrinsèque et essentielle qu'il implique une référence à l'effort conjugué de plusieurs hommes sinon de toute l'humanité. Aussi bien faut-il préciser que le bien humain qui est l'objet d'attraction de la volonté comme tendance foncière au bien universel ne se trouve que sous la modalité d'un bien commun.

Mais alors une conséquence importante s'impose: l'entreprise de la réalisation humaine n'est Pas une entreprise strictement individuelle mais une aventure communautaire. La recherche du bien humain implique nécessai-

rement et radicalement une aptitude de l'homme à entrer en relation avec l'homme aux fins d'atteindre ce bien humain qui est un bien commun. C'est donc en définitive le même mouvement qui entraîne l'homme vers son bien et vers l'autre homme.

Peut-on encore dans cette optique concevoir la réalisation humaine comme l'accession à un statut humain dont l'horizon ne serait pas universel ? Certes chaque homme demeure responsable de ses actions dans la mesure où il exerce sur elles une maîtrise mesurée sur sa rationalité mais toutes les actions humaines ont un retentissement social non seulement parce que leurs conséquences peuvent être ressenties dans la société mais surtout parce que le critère de leur moralité, de leur bonté ou de leur malice, se fonde sur une destination sociale. La moralité des actions humaines consiste donc finalement dans une orientation vers le bien commun, orientation qui suppose que toutes les actions humaines ont une répercussion obligée sur le bien commun même si elles peuvent être posées strictement pour le bien d'un seul homme.

Si l'activité économique est une activité humaine elle ne saurait échapper à ce dynamisme social d'une réalisation humaine axée sur le bien commun. Qu'est-elle en effet cette activité économique sinon un effort productif de l'homme qui s'ajoutant à celui des autres hommes fait surgir un réseau de liens avec la nature à travers lesquels se nouent et se dénouent des liens qui unissent les hommes les uns aux autres. L'activité économique m'apparaît précisément comme le premier moment du passage de la sociabilité à la socialité et si le fait social exprime la réalité du vivre en commun des hommes, c'est d'abord parce que les relations interhumaines qui en sont la matière sont médiatisées par cet objet commun qui est la recherche de la réalisation humaine à son premier niveau, celui de la subsistance.

B. Incidence historique

[Retour à la table des matières](#)

Cependant la conscience d'appartenir à l'humanité qui transpire dans le retentissement social de l'activité économique par rapport à la réalisation humaine et la volonté que l'homme doit manifester pour faire fleurir cette solidarité seraient toutes deux un peu courtes si elles ne rejoignaient pas la continuité de l'humanité à travers l'aventure temporelle de sa présence dans la nature. L'homme est aussi un être historique.

Tributaires les uns des autres pour leur subsistance, les hommes dépendent aussi de l'héritage transmis d'âge en âge et qui consiste en pensées et techniques par le moyen desquelles ils réalisent leur condition humaine. Nous sommes fréquemment tentés d'accepter comme une fatalité de la destinée le fait que l'homme est plus sculpté par l'histoire qu'il ne la sculpte. Certes il faut reconnaître que le sens de l'histoire est fonction d'une masse énorme de nécessités et d'accidents accumulés et dans cette perspective il est loisible de penser que l'histoire est peut-être déterminée à l'avance par l'évolution des relations de production entre les hommes.

Mais consentir au fait que l'histoire, eu égard à certains de ses traits particuliers, est déterminée par la masse lourde et dynamique du passé n'implique pas l'exclusion d'une certaine indétermination par rapport aux orientations spécifiques qui s'actualisent en elle, dans le déroulement du temps présent et qui manifestent l'attraction exercée sur ce déroulement par les possibilités concrètes d'un avenir qui reste à accomplir.

Si l'homme est doué de liberté, fût-ce d'une liberté qui ne soit pas adéquate à l'initiative humaine, il faut accepter qu'il peut, en butte à des difficultés majeures et avec des résultats relatifs, entamer la nécessité. Sans doute, l'homme ne peut arbitrairement détourner les courants de l'histoire pour satisfaire ses caprices mais il peut donner naissance à de nouveaux courants dans l'histoire qui, se mêlant dialectiquement aux autres courants, peuvent infléchir le déroulement de l'histoire et le sens qu'elle recèle.

Or, cette possibilité n'est concevable que dans la perspective d'un engagement de l'homme dans l'histoire. Avec une conscience très vive de ne pouvoir échapper à l'histoire l'homme doit prendre le risque ou bien d'être emporté par son dynamisme ou bien de tenter de le canaliser en essayant de le faire correspondre au sens de sa propre réalisation humaine. Aussi bien si l'histoire est de plus en plus mue par une croissante rationalité de l'existence humaine, elle pourra sans équivoque devenir le lieu d'une civilisation dont les ornements sont les oeuvres des hommes.

Mais cet engagement de l'homme dans l'histoire, et pour autant la promotion d'une civilisation plus humaine, ne peut avoir pour commencement que le moment où l'homme décide d'assumer sa subsistance en consentant du même coup à la nature et à l'humanité. Il y a donc une corrélation radicale entre la fécondité de l'activité économique et en particulier celle de sa source qu'est le travail et la signification de l'histoire telle qu'elle fleurit dans la civilisation.

Ne sommes-nous pas dès lors, en considérant l'histoire comme la suite nécessairement liée des efforts de l'homme pour se manifester tel qu'il est, i.e. en constante recherche pour incarner sa liberté, ne sommes-nous pas, dis-je,

autorisés à affirmer que travailler c'est faire l'histoire parce que travailler c'est humaniser la nature et humaniser l'homme.

Mais finalement, à l'instant même où la réflexion nous conduit à célébrer la réalisation de l'homme par le travail, elle nous entraîne au-delà de la connaturalité de l'humanisme et de la philosophie économique en face et à l'intérieur d'une existence humaine dont la condition tragique de finitude ne peut être exorcisée par une glorification du travail qui postule l'immanence du monde, la limpidité de l'histoire et la transparence de l'homme à soi. La consommation du salut de l'homme déborde la médiation humaine non seulement du travail mais de toutes les autres objectivations nécessaires, même celle de la philosophie, parce que, et c'est là que ma faiblesse personnelle est confortée, l'existence humaine est aspirée bienveillamment par la Parole qui l'a suscitée.

Publications de l'auteur

[Retour à la table des matières](#)

- 1946 Le Problème de la définition de l'âme chez Aristote, thèse de doctorat, Département de philosophie, Université de Montréal, 221 p.
- 1947 « Crise de l'homme ». Lectures, vol. I, no 5. janvier, pp. 273-277.
- 1953 « Sur la condition du philosophe ». Cité libre, no 7. mai, pp. 15-19.
- « Vers une connaissance philosophique de l'activité économique », l'Actualité économique, 290 année, no 1, avril-juin, pp. 39-50.
- 1956 « Nécessité et urgence de l'expansion de l'enseignement universitaire », Alerte, mai et juillet.
- 1961 « Le cinquième congrès thomiste international ». Sciences ecclésiastiques, janvier-avril, pp. 105-107.

- « Situation de la philosophie au Canada français », Recherches et débats (Paris), cahier no 36, octobre, pp. 197-201.
- « Le travail est le propre de l'homme », Thomistica morum principia, Rome, Officium Libri Catholici, t. II, pp. 139-147.
- 1962 « Note sur le caractère philosophique de la pensée de Karl Marx », Dialogue, vol. 1, no 2, septembre, pp. 153-162.
- « Note sur la philosophie du travail chez Hegel », Sciences ecclésiastiques, vol. XIV, septembre, pp. 311-318.
- 1963 « De Karl Marx à Robert Tucker », Dialogue, vol. 1, no 4, mars, pp. 417-430.
- 1964 « À propos d'une philosophie du travail », Dialogue, vol. III, no 2, septembre, pp. 176-185.
- 1967 « Marx et la religion », Dialogue, vol. V. no 4, mars, pp. 592-602.